

LE PÔLE SANTÉ MENTALE ENFANTS ET ADOLESCENTS

L'année 2021 a vu naître différents projets sur le pôle enfants/adolescents : l'ouverture de l'unité Mikado en continu, la mise en place du PAEJ (Point Accueil Écoute Jeunes), la création de l'Équipe Mobile Enfants-Adolescents (EMEA) pour les 11-18 ans et enfin la poursuite du projet de collaboration CHCC/CH Henri Laborit sur la structure de Ruffec. Afin de communiquer de façon optimale sur les projets en cours ou à venir sur le pôle, un conseil de pôle a été réalisé en juillet 2021 afin de présenter aux professionnels les grandes lignes

du projet de pôle en lien avec le Projet d'Établissement. Ce conseil de pôle a regroupé 102 professionnels issus de la filière enfants/adolescents et a permis de présenter le dispositif de l'ITEP et du SESSAD.

Enfin, l'ensemble des professionnels du pôle ont été très impliqués dans la préparation puis la visite de certification en novembre 2021.

PERSONNEL



161,71ETPR

153,84 ETPR
pour le personnel
non médical

7,87 ETPR
pour le personnel
médical

SYNTHÈSE DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ

Malgré une année toujours marquée par la gestion de la crise sanitaire, la file active du pôle a augmenté de 22% (2 539 patients contre 2 078 en 2020). Les nouveaux patients représentent 29% de la file active. Sur les structures adolescents (HC + CMP + EMEA) on note une augmentation de 3%. La file active de l'HJ Tempo voit quant à elle une diminution de 35% ; plusieurs raisons à cela : la suppression des repas thérapeutiques nécessitant une réorganisation de l'accueil des jeunes sous la forme de prise en charge de groupe CMP (+ 107%) ; l'absence du médecin référent de la structure pendant 3 mois ; l'absence de psychologue en janvier et février ; enfin la non venue des jeunes en lien avec la Covid-19. En revanche, l'équipe mobile a rapidement trouvé sa place au sein du dispositif et sa

file active a progressivement augmenté durant les 4 derniers mois de l'année 2021 pour atteindre 30 patients dont 12 nouveaux patients. Enfin la file active de la MDA a poursuivi sa progression en 2021 avec une augmentation de 36,6%. Pour les structures 3-12 ans on note une augmentation de la file active en temps partiel de 35% et une augmentation de la file active ambulatoire de 14%. À préciser qu'en lien avec la crise sanitaire la capacité d'accueil au sein des unités n'est pas maximale. Ces chiffres s'expliquent par l'adaptation de l'offre de soins au regard de la crise sanitaire mais aussi en lien avec l'évolution des situations rencontrées sur le terrain qui demandent de réajuster nos modes de prises en charge.

SYNTHÈSE DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ (suite)

Enfin concernant l'ITEP le taux d'occupation a été moins élevé qu'en 2020 (85,76 contre 95,95 en 2020). Pour rappel, en 2020, l'ITEP a accompagné les enfants à distance y compris sur les semaines de vacances d'avril 2020 (accueil au-delà des 191 jours/an). Le nombre de journées a diminué (4 914 contre 5 498 en 2020) car certains enfants accueillis ne l'ont pas été tout au long de l'année, la liste d'attente n'ayant pas été agrémentée par de nouvelles notifications en lien avec le confinement et les modalités de scolarisations à distance. L'école à distance a permis aux enfants de préserver en partie leurs apprentissages et avec une expression plus modérée de leurs troubles (moins de temps collectif). Les familles et les écoles ont de nouveau sollicité la MDPH en fin d'année 2020. Pour le SESSAD le service a accompagné en moyenne 16 enfants tout au long de l'année. Il y a 21 dossiers en attente.

MOYENS, RESSOURCES

En lien avec la direction des soins un travail sur les effectifs de référence du pôle a été réalisé. En parallèle plusieurs recrutements ont été effectués : arrivées de psychologues sur les unités de Barbezieux, Ruffec, Chasseneuil, À petit pas, Tempo, une neuropsychologue sur la Remédiation Cognitive. Dans le cadre du projet de collaboration avec le CH Henri Laborit un assistant social a été recruté ainsi que 2 infirmiers. Des recrutements d'éducateurs spécialisés ont été réalisés tel que le nouveau projet de Mikado le définit. Néanmoins l'équipe de Mikado peine à se stabiliser en lien avec des départs non programmés de professionnels. De nouveau nous avons dû faire appel au SICS à partir de juillet de façon régulière pour compenser l'absentéisme et des renforts des autres UF du pôle se sont organisés. Afin de maintenir un taux d'encadrement suffisant et d'éviter de dégrader l'offre de soin du dispositif il a été décidé de diminuer la capacité d'accueil de Mikado de moitié en novembre 2021. Un nouveau travail sur le redimensionnement de l'équipe de Mikado a été réalisé en collaboration avec la direction des soins.

Sur le plan managérial, l'équipe d'encadrement s'est réunie 32 fois en 2021.

RÉPONSE À L'OFFRE DE SOINS

Dans le cadre de réponse d'appel à projet mais aussi d'une politique « d'aller-vers », l'offre de soin du pôle s'est « étoffée ». Depuis septembre 2021, une équipe mobile est venue compléter le dispositif de soins pour les adolescents. Cette équipe est à l'interface des différentes unités de soins, des adolescents et leur environnement. Aussi, le travail de lien partenarial occupe une place importante. La mise en place du PAEJ dont l'action se veut subsidiaire et complémentaire d'autres structures sur l'ensemble du territoire vise à répondre aux différents enjeux que pose la prise en compte de la jeunesse vulnérable.

ADÉQUATION DE LA RÉPONSE PAR RAPPORT À LA DEMANDE

Les unités se sont adaptées pour mieux répondre aux besoins de la population enfants-adolescents avec une souffrance et/ou un handicap psychique. Les visites à domicile se généralisent notamment pour les structures en milieu rural. Elles se sont attachées à structurer la filière dans une approche globale pour garantir une offre de soins graduée dans une logique de travail en réseau : prévention, repérage et diagnostics précoces, consultations, activités, hospitalisation de jour, hospitalisation complète. Depuis juin 2021 un travail est mené sur l'EPP autisme chez l'enfant et l'adolescent afin d'améliorer les pratiques relatives à la prise en charge de l'autisme.

OBJECTIFS POUR L'ANNÉE 2022

L'année 2022 sera entre autre l'année de la rédaction du projet de pôle. Un travail sur un projet immobilier afin de regrouper les 2 CMP et HJ d'Angoulême sera à mener.

Ce projet devrait permettre le renforcement de l'offre de soin ambulatoire notamment par la création d'un CMP 7-12 ans, « point noir » du dispositif de soin du pôle, mais aussi de développer une consultation de psychotrauma.

Enfin, le pôle devra améliorer la coordination et la continuité des prises en charge lors de différentes étapes du parcours notamment en travaillant l'articulation entre les prises en charge avec l'ITEP et le SESSAD et les autres unités.